

Epehy

n° 134

Avril 2024

Quoi de neuf ?



Le mot du maire

Un mois de mars bien animé !

A la lecture de notre Quoi de Neuf, vous pourrez constater que ce mois de Mars a été riche en événements dans notre commune. J'ai même entendu des personnes de villages voisins venus chez nous pour l'une ou l'autre des animations, s'exclamer : « Eh bien, à Épehy, vous avez de la chance, ça bouge vraiment avec toutes ces propositions ! »

En effet que ce soit au niveau culturel avec la Société musicale et son concert, Épyserit avec son théâtre en picard mais aussi au niveau sportif avec l'Épytrail, nous avons été gâtés de week-end en week-end. Ce furent des moments bien agréables et d'excellente qualité qui ont d'ailleurs attirés bien du monde, ces manifestations ont, il est vrai, une certaine réputation.

Merci à tous nos bénévoles qui œuvrent sans compter, pour nous offrir toutes ces belles animations. Comment les remercier ? En participant ! Parfois nous ne sommes pas conscients de la chance que nous avons à Épehy d'avoir des associations aussi actives.

Sécurité Rue R Trocmé.

Vous avez pu vous rendre compte que la commune a installé des feux récompense et a créé une zone 30 (entre la rue des Poilus et la rue des Archers). En effet, si maintenant, nous pouvons nous réjouir de l'état de notre route principale, il s'avère que certains conducteurs ne sont pas très respectueux du code de la route.

La traversée du village sera plus longue de quelques secondes mais votre sécurité nous semble plus importante. J'entends déjà dire que des personnes ne respecteront pas cette limitation de vitesse. Toutefois, des contrôles de gendarmerie seront effectués et sachez déjà qu'il ne sera pas utile de contacter la mairie en cas d'infraction. D'autres expliquent que certains automobilistes vont emprunter des rues parallèles pour éviter la rue principale et donc la zone 30. Je m'interroge alors sur le temps gagné par cette déviation ???! Les carrefours avec priorité à droite, les virages, les rues étroites sont d'autres freins certainement plus importants ! Ceux qui disaient cela pensaient certainement à un poisson d'Avril.

Panneau d'information lumineux à la mairie.

Le Conseil Municipal a décidé d'installer ce panneau afin de compléter sa communication. En effet malgré les annonces dans ce Quoi de Neuf, il arrive régulièrement que certains nous disent : « Ah je n'ai pas su qu'il y avait cette manifestation proposée ! » Est-ce que tout le monde ne lit pas ce Quoi de Neuf ? On ne va pas dire que des personnes ne savent pas lire ! Non, en réalité, les gens oublient ! Ils ont lu mais ont oublié de noter telle ou telle manifestation.



- Musique et hommage	page 2
- Le spectacle d'Épyserit	page 3
- L'Épy Trail	page 4
- Vacances plurielles	page 5
- Remerciements	page 6
- Infos diverses	Page 6
- Conseil municipal	pages 7 à 10
- Epehy Autrefois	page 11
- Abdon et Jumelage	page 12

Ainsi, avec ce nouvel outil, il sera maintenant possible non seulement de rappeler les différentes manifestations mais également apporter des informations sur la vie communale. Et même, il peut être envisagé, si des familles le demandent bien sûr, d'informer la population lors d'un deuil par exemple (nous sommes parfois désolés de n'avoir pas pu rendre hommage à une personne que nous apprécions bien et dont nous n'avons pas appris le décès).

Amitiés à tous.

Jean Michel Martin

Musique, hommage et émotion

Ce samedi 16 mars 2024, ce fut un concert très particulier qui fut donné dans notre salle des fêtes puisque les orchestres d'harmonie d'Épehy et de Péronne ont décidé de fêter ensemble les 70 ans de musique de leur membre commun historique, Régis Cazé.

Beaucoup d'habitants savent combien le village doit à Régis Cazé, combien sont ceux qui ont pu suivre une formation musicale, combien ils sont à avoir pu prendre du plaisir à jouer grâce à lui.

Si on revient sur l'histoire, c'est en décembre 1971 que sous l'impulsion de madame Roland, Maire d'Épehy, fut créée la Société Musicale du village (Il y en avait bien eu une auparavant mais depuis 1964, cette association s'était dissoute) Et c'est Monsieur Régis Cazé qui prit la direction à la fois de l'école de musique et des quelques musiciens qui relançaient l'aventure. Tous les enfants du village volontaires ont pu suivre des cours gratuits de musique dispensés par Régis et quelques bénévoles et un instrument était prêté à chacun si bien que les effectifs de la Société ont rapidement grossi. Épehy est très vite devenu un village de musiciens ! D'autant que cette école de musique a bientôt attiré les enfants des villages voisins. Il n'est qu'à voir cette photo de 1973 montrant comme le groupe s'est étoffé ! (Les noms de chacun peuvent être vus sur le site Epehy Autrefois à la page M comme Musique dans le chapitre Village.



Tout au long du concert, Blandine Libbrecht, la présidente de la Société Musicale, a non seulement présenté les morceaux mais rappelé l'histoire qui a mené cette formation jusqu'au concours remporté, en Autriche, en l'an 2000. Elle a su redire également l'ambiance qui régnait au sein du groupe, expliquant que, pour elle, chacun trouvait là une seconde famille

Et que d'émotion quand Régis a dirigé un des premiers morceaux difficiles qu'il avait proposés à ses musiciens : « l'ouverture de Tancredi » de Rossini. Ou encore quand, après l'interprétation par les musiciens de « Il silenzio », Blandine a expliqué que ce morceau avait été joué lors du premier concert en 1972 dans l'église d'Épehy avec Monsieur Pierre Brouette au solo de trompette et que, cette fois, c'était Marie, sa petite fille, qui l'a fait en mémoire de son grand père qui s'est tant investi lui aussi pour la musique.

Enfin tous les anciens musiciens venus pour cet anniversaire (une personne a fait plus de 1000 kilomètres pour venir !) ont pu réécouter des morceaux avec lesquels ils savaient, à

l'époque, qu'ils « emballeraient » leur public tel que « Moment for Morricone » mais encore « la novilada » qui, une fois de plus, a fait taper dans les mains toute la salle !



Sur cette photo, voici Régis entouré des trois chefs qui ont dirigé, tour à tour, ce concert, mais également de Blandine, la présidente, et Dominique Savary, enfant du village, fidèle à l'orchestre depuis 45 ans sans discontinuer, un vrai pilier du pupitre de clarinette (à noter que la fille et le mari de cette dernière jouent également).

Le spectacle d'Épysérit

Il reste deux séances à venir le samedi 20 avril à 20 h 30 et le dimanche 21 avril à 15 h. Cependant d'après les avis des spectateurs venus assister à l'une des trois premières séances proposées par la troupe Épysérit, le spectacle 2024 a encore laissé de bons souvenirs. Nombreux sont ceux qui en ont parlé mais certains ont pris la peine de laisser un message sur le site. En voici quelques-uns :

Bonjour à toute la troupe d'Épysérit qui nous a bien amusés samedi soir ! Le texte était très bien écrit, et la troupe le mettait bien en valeur : quel dynamisme, et quel plaisir à les voir et à les entendre ! Mais une petite remarque pour Michel : quand il va à l'église, le texte de la prière qu'on utilise n'est pas tout à fait le même que celui qu'il a écrit : Attention à ne pas confondre !!!

Encore tous nos applaudissements...

Agnès et Gérard BURIEZ d'Allaines



Bonjour, super représentation cet après-midi du 24 mars. Mes ados et mon mini ado ainsi que ma tante et ma maman ont vraiment apprécié. Vous nous avez tous fait bien rire en tout cas. Continuez ! Et à l'année prochaine,
Elza de Beaurevoir



Votre formidable troupe a bien mérité le trophée "T'es d'min coin". Félicitations à vous tous. A chaque spectacle vous nous faites bien rire. Michel a non seulement "l'électricité à tous les étages" mais la tension doit être forte là-haut pour imaginer toutes ces réparties et renouveler chaque année des scénarios si hilarants.

Bravo encore à tous les acteurs.

Solange Guilbert d'Ailly sur Noye

Bien sûr, il y a aussi des habitants d'Épéhy qui ont donné un avis.



Dans notre commune, nous avons la chance d'avoir une troupe théâtrale exceptionnelle qui s'investit pour offrir un spectacle de haut niveau. Cette année nous avons encore eu de nombreux éclats de rire dommage que la population de proximité n'en profite pas ! Certains spectateurs ont fait plus de 55 km pour assister au spectacle. Encore merci à toute la troupe et avec plaisir à l'année prochaine

Marie Paule et Bernard

Michel, je suis venu voir ton spectacle et comme d'habitude tu nous as encore fait bien rire ! Une bonne dose d'endorphines et c'est reparti jusqu'à l'année prochaine! Tes comédiens sont tous super et les strip-teases nous ont bien fait rire ! Merci encore et pressée d'être à l'année prochaine.

Nancy



Enfin quelques commentaires entendus après l'une ou l'autre représentation :

- On sent une vraie complicité entre tous les acteurs, on perçoit le plaisir que vous avez à jouer ensemble, il y a une sorte de joie qui transpire et passe dans la salle.

- Cela faisait plusieurs années que l'on entendait parler de vos spectacles et cette fois nous sommes venus. Nous pouvons vous assurer que nous ne le regrettons pas, vous nous avez fait rire comme jamais.

- Les meilleurs rires sont ceux que l'on partage et, aujourd'hui, nous en avons partagé des rires, cela n'arrêtaient pas !

- Le rire a encore envahi la salle et nous repartons après cette cure de franche rigolade. Bravo à vous tous. Épysérit, vous êtes une sacrée équipe !

La 2ème édition de l'Epytrail

Ce dimanche de Pâques la deuxième édition de L'EPY-TRAIL avait lieu.

On espérait une bonne météo, elle a été au rendez-vous. On attendait un peu de monde, eux aussi ont répondu présents. Entre les personnes de la première édition qui sont revenues car elles avaient trouvé l'événement sympa et les autres qui le découvraient, ça a fait un peu de monde et on ne s'en plaindra pas. Il y avait au total une petite centaine de marcheurs et 170 coureurs.

Un café et une briochette attendaient les marcheurs et coureurs avant de s'élancer sur leurs différents parcours. Pour ce qui est de la marche, il y en avait deux : l'une de 7 km et l'autre de 10 km dans nos chemins de campagne, concoctées par notre Bernard national, bien connu des marcheurs.

Quand aux coureurs, ils avaient le choix entre le DemiEPY (7km), L'EPYTRAIL (16km) et le SemiMaratrail (21km). Pas forcément avec de grands dénivelés mais avec un terrain bien gras comme on les aime. Un ravitaillement de mi-course était proposé à ces 2 derniers. Et pour se remettre de tout ça, une collation de fin, classique, agrémentée d'une salade de fruits et chose peu habituelle sur ce type d'événement : le fameux EPYPUNCH qui je pense a trouvé son fanclub.



croiser les doigts pour que les bénévoles soient toujours aussi disponibles et investis. Toute aide est bienvenue, alors n'hésitez pas à nous contacter.

Pour terminer nous allons remercier toutes ces personnes, sans qui l'événement ne serait pas possible. Mais aussi tous les commerçants, artisans et entreprises, sans oublier la commune, ce sont de vrais partenaires qui ont répondu présents avec des dons, des lots, etc...

Vous pouvez retrouver la liste de toutes ces généreuses personnes sur la page Facebook « L'EPYTRAIL ». Maintenant on se donne rendez-vous au dimanche de Pâques 2025 avec des nouveautés et j'espère autant de gaieté et de monde.

Fabrice, Coline et toute l'EPYTEAM.



Une tombola gratuite et une remise de récompenses pour clôturer cette matinée sportive. On essaie de proposer des choses différentes de ce que l'on peut trouver habituellement sur ce genre de course et ça a l'air de plutôt bien fonctionner.

Un événement qui j'espère perdurera dans le temps.

Côté participants je n'ai pas trop de doute vu les retours positifs et les sourires sur les visages, reste plus qu'à



Petite information pour les sportifs

L'association de parents d'élèves d'Epehy propose une marche le dimanche 9 juin à la fois pour les bons marcheurs mais également tous ceux qui veulent prendre l'air, profiter de la nature dans nos beaux chemins boisés du village.

Le début d'année avec Vacances Plurielles

* L'accueil de loisirs d'hiver 2024 : la période des vacances scolaires d'hiver a été bien remplie pour les 35 vacanciers qui ont participé à l'accueil de loisirs d'Epehy. Des enfants d'Honnecourt sur Escaut se sont mélangés avec ceux d'Epehy pour faire plus ample connaissance et partager ensemble de bons souvenirs. L'équipe avait choisi le thème du monde imaginaire pour embarquer les enfants durant ces 2 semaines d'activités. Une sortie s'est déroulée à l'aire de jeux Kidoom pour les plus jeunes et un inter-centre avec l'accueil d'Harly autour d'un grand-jeu avant d'aller s'amuser à la patinoire de St-Quentin. Pour le dernier vendredi, les familles ont été invitées à participer à la vie de l'accueil en restant faire une activité avec les enfants et en partageant le pique-nique du midi avec l'ensemble du groupe, un bon moment pour tout le monde !



* Le projet nature avec Florine : Depuis le début de cette année, Florine une passionnée de la nature intervient certains mercredis pour initier les enfants à sa passion. Elle propose aux enfants des animations pour fabriquer et décorer des nichoirs, la création à venir d'un hôtel à insectes et d'autres actions pour permettre une gestion et une protection de la nature dans notre village. Les enfants sont heureux de participer à ce projet et Florine leur apprend une multitude de choses pour leur plus grand plaisir : découverte des oiseaux, observation de plumes de faisans et autres oiseaux. Nous ne manquerons pas de



vous montrer le résultat de ce chouette projet et des aménagements qui seront installés dans la commune pour pouvoir observer des oiseaux et nous l'espérons d'autres animaux comme des hérissons. Merci Florine pour le partage de ta passion !



* La chasse à l'œuf : quel super moment à l'occasion de la chasse à l'œuf édition 2024 proposée aux familles de la commune par Marine qui assure chaque semaine l'animation des ateliers parent'aises à la maison des Petits Pieds. Les enfants et leurs familles étaient au rendez-vous pour aider notre mascotte Pompon le Lapin à rassembler ses œufs à travers un circuit dans le village. Heureusement la météo a été gentille avec les participants !! Tout le monde a ensuite pu profiter des bons œufs en chocolat pour se régaler et chacun a pu faire une belle photo avec Pompon la mascotte pour garder un beau souvenir de cette chasse 2024 en famille. Un bon moment pour tous les gourmands aussi bien les petits que les grands !



* Le sport du lundi soir : chaque lundi soir entre 18h15 et 19h30, Alison notre intervenante sportive est de retour et propose une séance de renforcement musculaire dans une ambiance conviviale à la salle des fêtes d'Epehy. Objectif de la séance : transpirer mais dans la bonne humeur et tout en se musclant : corde à sauter, élastique, burpees, gainage, abdos il y en a pour tous les muscles !! L'atelier est ouvert à tous, il faut simplement remplir un bulletin d'inscription et fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport. La séance est à 2€. N'hésitez pas à vous renseigner, la séance d'essai est gratuite.

Remerciements de la commune de Bourthes

Lors de la réunion de Conseil du 24 novembre, il a été décidé d'aider une commune du Pas de Calais qui avait subi tant de dommages du fait des inondations. Le choix s'était porté sur le village de Bourthes en lui accordant 3000 euros. Suite à cela un courrier de Madame le Maire de cette commune est arrivé en mairie, le voici :



Notre village a connu depuis le 6 novembre, trois épisodes traumatisants, des inondations hors-normes que nous n'aurions jamais imaginées. C'est une population affectée par ces événements, qui est anxieuse à chaque pluie.

Cet hiver paraît bien interminable car nous sommes bien conscients que ces inondations sont survenues bien trop tôt dans la saison, il nous reste encore quelques mois pluvieux à passer en espérant que l'Aa ne soit pas trop capricieuse.

Je tenais à vous remercier, au nom de mon Equipe Municipale, au nom de l'ensemble des Bourthois de l'élan de générosité que vous avez eu pour Bourthes. Grâce à vous, nous tenons bon et gardons l'espoir de se reconstruire.

Ces remerciements arrivent bien tardivement, j'en suis vraiment désolée mais il y a eu tant de choses qui restent encore à faire.

Cet élan de solidarité que nous avons pu vivre est essentiel et doit perdurer, donc encore un grand merci !

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations chaleureuses. Le Maire , Estelle DOUTRIAUX

Infos diverses

Ches liv' d'Épy

La bibliothèque est maintenant ouverte depuis 6 mois. Les horaires sont toujours les mêmes : 14 h 30 à 17 h mercredi et vendredi et depuis janvier de 14 h 30 à 17 h le samedi une semaine sur deux (pour ce trimestre ce sera les 4 et 25 mai, les 8 et 22 juin, le 6 juillet).

L'inscription et l'emprunt de livres sont totalement gratuits. Vous pouvez ainsi trouver dans notre commune un lieu d'échanges, de rencontres, de lecture sans devoir vous déplacer à plusieurs kilomètres. Depuis 6 mois, nous avons des visiteurs fidèles qui viennent emprunter des livres régulièrement, d'autres occasionnellement. Notre but serait d'accueillir plus de lecteurs ou de visiteurs qui viennent découvrir le large choix que nous pouvons leur proposer dans tous les domaines.

Le "coin des enfants" est lui aussi très bien garni et les enfants des écoles d'Epehy viennent régulièrement avec leurs enseignants emprunter des livres. D'autres enfants non scolarisés dans notre village pourraient eux aussi y trouver des livres intéressants.

Bernadette LACROIX



Repas festif du 14 juillet

Comme maintenant depuis de nombreuses années, à Epehy, on fête le 14 juillet avec un repas où tous les villageois sont invités. Au programme, un repas froid servi par les membres du comité et les bénévoles (vous pouvez vous proposer, toutes les bonnes volontés sont bienvenues), mais aussi de la bonne humeur à partager et un bon moment à passer tous ensemble. N'hésitez plus et venez profiter de ce temps convivial pour discuter, rire et rencontrer du monde ! A partir de 12h30 à la salle des fêtes ! La nourriture est offerte, seules les boissons sont payantes. Il est toutefois nécessaire de s'inscrire en mairie pour participer à ce repas convivial et partager sa bonne humeur.

Les déchets verts :

Rappelons que du 15 mars au 15 novembre, il est possible de les déposer sur l'aire de stockage de la commune tous les mercredis de 14h à 17h et maintenant le samedi en semaine impaire de 8 h 30 à 11h 30. (Un employé de la commune présent vérifie si les dépôts sont bien conformes au règlement.) Les branchages ne doivent pas avoir un diamètre supérieur à 8 cm. Ils sont broyés et compostés et cela permet notamment d'entretenir les parterres de la commune.

Les créneaux horaires pour les activités bruyantes

Les créneaux horaires pour les activités bruyantes telles que le bricolage et le jardinage, à l'aide d'outils ou d'appareils : tondeuses à gazon, tronçonneuses, etc... susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage sont :

les jours ouvrables, de 8 h 30 à 12h et de 14 h à 19 h, les samedis, de 9 h à 12h et de 15 h à 19 h,
les dimanches et les jours fériés, de 10 h à 12h

Réunion de Conseil Municipal

Les comptes-rendus complets sont affichés en mairie et sur le site Internet

Séance du 24 novembre 2023

PLUI

Monsieur le Maire informe que le Conseil Municipal a reçu depuis près de 3 semaines le projet du PLUI. Il était demandé d'envoyer par avance les remarques et questions. Le bureau Auddicé a été chargé, à la demande de la CCHS, d'élaborer un plan local d'urbanisme intercommunal. 5 secteurs sont repris en tant que terrain à lotir dont celle appartenant à la commune route d'Heudicourt (cette parcelle a été sollicitée par Monsieur DELAIGLE qui a fait l'acquisition de l'ancienne ferme Pertriaux). Après délibération, le conseil municipal ne souhaite pas vendre cette parcelle qui est en partie destinée pour la construction de la nouvelle caserne de pompiers et l'autre partie en lotissement. Concernant les 5 secteurs repris en terrain à lotir, nous avons :

EPE01 : le terrain, propriété de la commune, Grande rue de Pezières.

EPE02 : le terrain, rue Raoul Trocmé/anciennement Mr Loiseaux) qui est considéré au niveau des bâtiments comme une friche agricole.

EPE03 : le terrain, Grande Rue de Pezières sur la droite/ en partie ex-Gernez.

EPE04 : le terrain appartenant à Mrs MARQUANT et GUETTE rue de la Haie du Pré.

EPE05 : En partie, le terrain rue du Ronssoy sur la gauche avant la rue Marie Vion exploitée par Monsieur HERY.

M. le Maire expose au conseil municipal les orientations d'aménagement et de programmation et les dispositions du règlement qui concernent spécifiquement la commune.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, et en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'émettre un avis favorable sur les orientations d'aménagement et de programmation (si la commune est concernée) et les dispositions du règlement du projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui la concernent directement ou la mutualisation à l'échelle intercommunale de la surface minimale de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers pour la période 2021 – 2031 en en émettant cependant les réserves ci-dessous ;

- L'ouverture à l'urbanisation possible de l'EPE5 ne doit pas dépendre des OAP EPE1 et EPE4. Seul l'EPE1 appartient à la commune et un projet de caserne est en cours mais ne sera réalisable que d'ici plus de 5 ans. Pour information, les EPE1 et 3 s'effectuent sur des terrains qui ne sont pas exploités depuis plus de 20 ans. L'EPE2 est une friche agricole. Seul l'EPE4 soit 3041 m² est actuellement cultivée.

Ces réserves sont de nature à conduire à un nouvel arrêté de projet par le Conseil Communautaire si elles ne sont pas levées.

PROPOSITION VENTE PARCELLE ANTENNE RELAIS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'offre d'achat de la parcelle cadastrée section AC n°129 d'une surface d'environ 35 m² située 16 rue de la Gare, entre l'école de musique et le terrain de tennis par la Société ATC France, locataire actuel. Le prix net vendeur est de 17 000 €. Le loyer actuel est de 2 150 € par an.

Après discussion, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas donner suite à cette demande.

PANNEAU D'INFORMATION

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des différents devis reçus :

La société ACE pour 9 120 € HT (panneau seul dimensions d'affichage L1280 – H 1152)

La société Empreinte Signalisation pour 6 900 € (panneau seul dimension 640 x 640)

La société ELANCITE pour 4 146.00 € HT (panneau seul, dimension d'affichage 640 x 640)

La société EITF pour 12 984.10 € HT (panneau seul dimensions d'affichage 122 x 122) Et pour 14 243.50 € HT (panneau seul dimensions d'affichage 152 x 122)

Monsieur le Maire informe que seule la société EITF a effectué un devis pour le génie civil, câblage et branchement, pour un coût de 2 601.60 € HT Après discussion, le conseil municipal valide à l'unanimité le devis de la société EITF à 14 243.50 € HT et 2 601.60 € HT d'installation complète soit la somme de 16 845.10 € HT .

MISE EN SECURITE RUE RAOUL TROCME

Monsieur le Maire informe le conseil municipal sur différents devis pour la mise en sécurité de la rue Raoul Trocmé. Le coût prévisionnel était de 35 422.47 € HT soit 42 507.32 € TTC. Les frais de maîtrise d'œuvre s'élèvent à 3 271.14 € HT soit 3 925.37 € TTC. Concernant la maîtrise d'œuvre, différentes missions ont été demandées par Monsieur Paul CARON et Monsieur le Maire. Le devis de la maîtrise d'œuvre de la société ECAA s'établit donc à : - Levé topographique 1 000 € HT - Avant-projet et convention 1 500 € HT Soit un total de 2 500 € HT Le conseil municipal valide à l'unanimité le devis de la Société ECAA et autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

FEUX RECOMPENSES

Monsieur le Maire propose le devis de la FDE80 concernant les feux récompenses. Le montant est de 20 120.00 € TTC. La FDE80 participe au plan de financement suivant : 20 % du coût HT des travaux 3 168.00 € Maîtrise d'œuvre 1 110.00 € TVA sur les travaux 7 446.00 € Soit une contribution de la commune de 12 674.00 € Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le projet présenté par la FDE80, autorise le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage et d'accepter la contribution financière de la commune estimée à 12 674.00 €

SIGNALISATION VERTICALE ET HORIZONTALE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de 2 devis malgré plusieurs demandes concernant la signalisation verticale et horizontale.

La société Empreinte Signalisation pour la somme de 5 856.00 € HT

La société D2Z pour 6 757.48 € HT

Le conseil municipal décide d'accepter à l'unanimité le devis de la société Empreinte Signalisation pour la somme de 5 856.00 € HT

Monsieur le Maire présente le devis de la SICAE pour l'alimentation des feux récompenses qui s'élève à 2 882.07 € HT. Le conseil municipal valide le devis et autorise Monsieur le Maire à le signer.

Convention avec le Département :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune doit avoir l'autorisation du Département pour l'occupation du domaine public routier départemental. Il indique qu'il a reçu un avis favorable de la part de l'Agence Routière Est. Après discussion, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention et tous documents s'y rapportant.

Coût définitif de la mise en sécurité rue Raoul Trocmé :

Maitrise d'œuvre	2 500.00 € HT
Feux récompenses	15 842.00 € HT
Signalisation	5 856.00 € HT
SICAE	2 882.07 € HT
TOTAL	27 080.07 € HT

Plan de financement :

3 168.00 €	: 20 % de la FDE80 sur 15 842.00 € HT
5 416.00 €	: 20 % Amendes de police sur 27 080.07 € HT
5 416.00 €	: 20 % Département sur 27 080.07 € HT
13 080.07 €	: Part communale

Après discussion, le conseil municipal valide ce plan de financement et autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

COMPTABILITE :

Modification budgétaire: Pour les travaux de voirie TN 2020 et 2022 + ceux complémentaires rue du Riez, Vallée des Moulins et Place du Riez, le montant total tout compris (révision de prix, maîtrise d'œuvre) s'élève à 338 226.44 € TTC. La commune a déjà réglé la somme de 219 487.68 € TTC à la Communauté de Communes. Néanmoins, l'enveloppe restant sur les fonds de concours sur travaux neufs est de 10 261.78 €. Après discussion, le conseil municipal autorise le mandatement.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire propose au vote l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2023.

Après avoir étudié chaque demande, le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes

COMITE DES ANIMATIONS	1 240 €
ACTIV'EPEHY	500 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	1 000 €
CLUB LOISIRS	950 €
ESERVGT	1 400 €
SOCIETE MUSICALE	1 200 €
TENNIS DE TABLE EPEHY	500 €
UNC-AFN	350 € ADMR 750 €
UNIVERSITE RURALE DE LA HAUTE COLOGNE	150 €

Le Conseil Municipal reste ouvert suivant les besoins manifestés par les associations

ECLAIRAGE PUBLIC (HORAIRES)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'étude effectuée par la FDE80. Lorsque la totalité de l'éclairage public sera équipé tout led, l'économie sera de 5 215.87 €/an.

En cas d'extinction de 22 h à 6 h, l'économie sera augmentée de 2 548 €/an.

En cas d'extinction de 23 h à 5 h, l'économie sera augmentée de 1 919.57 €/an.

A cela, il faudrait rajouter une baisse du contrat d'entretien suivant la baisse de puissance consommée.

Après discussion, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'éteindre l'éclairage public de 23 h à 5 h 30, à l'exception du samedi qui restera allumé toute la nuit.

QUESTIONS DIVERSES**a) Aide à une commune sinistrée**

Monsieur le Maire interroge le conseil municipal sur une aide possible à apporter à une commune du Pas-de-Calais suite aux inondations. Monsieur le Maire avait chargé Monsieur CARON de trouver une petite commune impactée fortement par les inondations. La commune de BOURTHES, village de moins de 700 habitants a perdu du matériel scolaire, cantine et centre aéré.

Le conseil décide le versement d'une aide exceptionnelle de 3 000 € à la commune de BOURTHES.

b) Point sur les travaux :

La société DDM est intervenue et a terminé le changement de grilles et de portail aux petits pieds. Elle a également changé le moteur du portail d'entrée de la maison médicale.

c) Epandage de boues et suivi agronomique

La société VALBÉ/SAUR effectue le suivi agronomique et l'épandage des boues de la station de dépollution. Le contrat étant terminé, un devis a été fourni par cette même société pour un montant de 1 800 € HT

Après discussion, le conseil municipal valide à l'unanimité l'offre de cette société et charge Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à ce dossier.

d) système d'assainissement

Information : la date de réception des offres pour le diagnostic du système d'assainissement est terminée. L'AMEVA est en train de les étudier et doit nous faire le compte-rendu début 2024.

e) Défibrillateur

Monsieur VAILLANT indique que le défibrillateur appartenant à la commune et qui se trouve à l'entrée de la maison de retraite est obsolète. Le coût serait de l'ordre de 2000 €. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de le changer et charge Monsieur VAILLANT de l'achat de cet appareil.

f) Formations premiers secours

Madame MILLOT interroge le conseil municipal sur la possibilité, comme cela s'est déjà fait il y a quelques années, de refaire des formations PSR par nos sapeurs-pompiers. Le conseil municipal accepte volontiers l'idée sachant que le coût pourra être pris en charge par la commune pour les bénévoles d'associations et les employés communaux.

g) Toiture de l'église

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que s'il souhaite la réfection de la toiture de l'église, un dossier doit être déposé en fin d'année concernant la subvention DETR de l'état. Après discussion, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches et à signer tout document s'y rapportant

Séance du 23 février 2024**POINT SUR LES TRAVAUX DÉJÀ PROGRAMMÉS**

Travaux de sécurité rue Raoul Trocmé Coût 37 600.00 € TTC

Avec subvention du Département 20 % 6 256.00 €

Amendes de police 6 256.00 € FDE 80 4 278.00 €

Part communale 20 752.62 € avec 6 257 € TVA

Ces travaux doivent se réaliser au printemps.

Panneaux lumineux Coût 20 215.00 € TTC

Ces travaux doivent se réaliser courant mars-avril

Travaux carrefour Anglais/Haie du Pré et rue de Guyen-

court/Ferme du Bois : Coût 6 250.00 € TTC

Réalisation des travaux par la CCHS pour cet été.

Chêneaux église Coût 22 800.00 € TTC

Subvention DETR 4 254.57 €

Travaux en cours de réalisation

Eclairage public Reste à payer 24 880.00 € défini par :

+ 1ère tranche LEDS Coût communal 32 863.00 €

Acompte réglé 23 004.10 € Reste à payer 9 858.90 €

+ Eclairage mairie et église Coût communal 10 258.00 €

Acompte réglé 7 180.60 € Reste à payer 3 077.40 €

+ 2ème tranche LEDS Coût communal 39 675.00 €

Acompte réglé 27 772.50 € Reste à payer 11 902.50 €

Ces travaux doivent se terminer dans le 1er semestre 2024.

Rénovation bâtiments Coût 19 572.00 € TTC

Acompte réglé en 2023 9 786.00 € Reste à payer 9 786.00 €

Portail école Coût 4 950.97 € TTC

Travaux réalisés en 2023 mais facture réglée en 2024

Vidéo protection Coût 56 201.34 € TTC

Payé en totalité mais subventions à recevoir en 2024 pour

31 312.00 €

Monsieur le Maire indique que la totalité de ces travaux à régler en 2024 représente 110 000 € pour 52 000 € de subventions à recevoir dont 4 838 € de subventions de l'état sur le ravalement de la mairie.

BILAN FINANCIER

Monsieur le Maire fait un point au conseil municipal sur l'endettement de la commune.

Il reste 2 prêts en cours :

- L'un pour la rénovation de l'école qui se termine en 2024 pour un remboursement annuel de 3 000 €

- L'autre concerne la maison de santé. Ce prêt se termine en 2027, l'annuité est de 47 750 € et est remboursé en partie par les professionnels de santé. Le différentiel est d'environ 10 000 € par an.

Concernant 2023, l'excédent de fonctionnement devrait être de 234 000 € et le déficit d'investissement de 76 000 €. L'excédent reporté de 2022 étant de 310 000 €, l'autofinancement 2023 est de 468 000 €. Les restes à réaliser en investissement sont d'environ 60 000 €. L'excédent reporté 2023 s'établit à 400 000 € environ.

L'excédent prévisionnel 2024 devrait être de 200 000 € mais il faut tenir compte d'un abondement au budget assainissement de 50 000 €. Il faut noter également qu'il nous manque

40 000 € de FCTVA sur l'année 2023. L'administration n'ayant pas retenu le terrain multisports. Une réclamation a été effectuée auprès de la Préfecture

PROJETS A VENIR

Monsieur le Maire reprend les différents projets, pour certains déjà identifiés.

- MAGASIN D'ALIMENTATION

Nous avons rencontré Madame la Sous-préfète et une visite doit se faire. L'idée est de créer un multiservice reprenant à la fois un magasin d'alimentation, un café tabac et peut-être la création d'une petite restauration.

Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal pour faire appel au Cabinet Astelle architecture pour évaluer les travaux à engager. Celui-ci valide.

- TOITURE EGLISE

Le coût doit avoisiner les 300 000 € TTC. Les subventions devraient être au moins de 50 % soit un coût communal de 125 000 €. Le Conseil Municipal a déjà validé le projet sachant que la réalisation ne pourra se faire qu'en 2025 après la demande de subvention de l'Etat. (DETR) qui ne pourra se faire qu'en fin 2024.

- CANTINE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal des difficultés rencontrées avec la cantine. Les enfants sont de plus en plus utilisateurs de la cantine et le lieu devient exigu. Habituellement, nous avons une vingtaine d'enfants. Nous avons par moment une quarantaine d'élèves qui mangent à la cantine. Le refus pourrait avoir comme conséquence la perte d'élèves à l'école.

Monsieur le Maire propose de faire une étude pour agrandir la cantine (lieu de repas et création de toilettes). Les anciens sanitaires permettraient d'agrandir le local cuisson. Une autre possibilité serait de faire deux services. Il faudrait alors demander à l'école de modifier les horaires du midi afin de laisser le temps aux enfants de se restaurer. Monsieur le Maire indique qu'il sollicitera le conseil d'école qui doit se tenir courant mars.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter un architecte pour évaluer les travaux d'agrandissement, de solliciter le conseil d'école pour le changement d'horaires et de chiffrer le coût généré par cette modification.

- TRAVAUX RUE MARCEAU CARPENTIER (TROTTOIRS)

Le coût devrait être d'environ 130 000 € avec un financement possible de 20 % par le Département, amendes de police.

Monsieur le Maire indique qu'il faut toujours garder à l'esprit la contribution de la commune concernant la nouvelle caserne de pompiers. La participation communale serait de 300 000 €. L'achat de l'ancienne voie ferrée appartenant à la SNCF est toujours d'actualité. Le prix pourrait avoisiner les 150 000 €.

De plus, la commune sera amenée à effectuer des travaux de lotissement (terrain rue de Pezières) et peut-être à acheter des terrains pour lotir.

Si l'on tient compte des différents projets (multiservices, toiture église, cantine, rue Marceau Carpentier et les restes à réaliser sur les travaux 2024 déjà programmés), le coût communal ressort à plus de 500 000 €. De plus, nous devons intervenir sur la voirie qui se dégrade dans différentes rues. Une émulsion et un gravillonnage devraient être engagés en 2024.

Monsieur le Maire indique que les ambitions du conseil municipal sont équilibrées par une trésorerie saine, des excédents acceptables, des frais de fonctionnement maîtrisés permettant de dégager des excédents agréables et un endettement quasiment nul dont l'échéance est proche

AMEVA – DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT

L'AMEVA a effectué le rapport d'analyse des offres concernant le diagnostic du système d'assainissement de la Commune. 3 sociétés ont répondu :

-La société IXSANE pour 54 734.00 € HT

-La société VERDI pour 71 098.00 € HT

-La société AMODIAG pour 59 896.00 € HT

L'AMEVA propose de retenir l'offre de la société IXSANE, inférieure à l'estimation de 60 000 € HT, classée 2ème en critères techniques et 1ère en ce qui concerne le critère du prix pour un montant de 54 733.50 € HT.

Le conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition.

LICENCE IV- MME POUILLAUDE

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour l'achat de la licence IV de Mme Pouillaude. L'activité s'est arrêtée en septembre 2020 et la licence reste valable jusqu'en septembre 2025. Par contre, la commune ne peut exercer elle-même cette licence. Donc, si la commune achète la licence IV, il faut impérativement qu'un exploitant du multiservice exerce avant septembre 2025.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de faire une offre à la succession de Madame Pouillaude au prix de 7000 € pour l'acquisition de la licence IV avec une date butoir d'achat en décembre 2024.

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que la dernière licence vendue à Epehy a été réalisé au prix de 5 000 € il y a environ 15 ans.

Le conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition.

CCAS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il serait souhaitable de faire l'acquisition de l'ancien bâtiment d'alimentation appartenant au C.C.A.S. D'une part, le prêt effectué par le CCAS est terminé mais surtout concernant les travaux à effectuer pour créer le multiservice, le CCAS aura des difficultés à récupérer la TVA et d'obtenir des subventions.

D'autre part, la loi Notre a instauré la possibilité pour les communes de – de 1500 habitants de dissoudre le CCAS au regard de ses missions envers la commune.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de dissoudre le CCAS au profit de la commune.

QUESTIONS DIVERSES

EPYTRAIL

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour le versement d'une subvention à l'association Robbers Gang dans le cadre de la 2ème édition de l'EPYTRAIL.

Le conseil municipal décide de verser 300 €

SYNDICAT DES EAUX

Monsieur WILLEMS, Président du Syndicat des Eaux, informe le conseil municipal que le Syndicat de la Haute Cologne a pour projet de prendre en charge la réfection et le remplacement des bornes incendie.

TRAJET CANTINE

Monsieur CHARLET indique qu'il serait souhaitable que les accompagnateurs qui encadrent les enfants pour le trajet à la cantine soit équipés de gilets réfléchissants. Monsieur le Maire indique que les enfants sont sous la responsabilité de Vacances Plurielles, qu'il informera l'Association et qu'il n'est pas contre l'achat de gilets

DEGRADATION VITRINE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la détérioration d'une vitrine pour affichage extérieur au city stade par 2 jeunes de Epehy. Les 2 familles ont été reçues puis un courrier leur a été envoyé le 1er février pour obtenir une réponse quant à la suite de cette affaire. N'ayant eu aucune nouvelle à ce jour, le conseil municipal décide, à l'unanimité l'émission d'un titre de recette de 137 € pour chaque famille qui correspond à la moitié de la facture d'achat de la vitrine endommagée

PLUS DE SÉCURITÉ AVEC LA ZONE 30

Le Conseil Municipal a décidé d'aménager une zone 30 au centre du village afin d'obliger les automobilistes à réduire leur vitesse sur cette longue ligne droite que forme la rue Raoul Trocmé. Cette zone 30 sera établie pour englober des feux récompense.

Des panneaux de signalisation seront mis en place ainsi que des marquages en ligne « pépite » sur la route à l'approche de ces feux récompense. Voir ci-contre, de façon illustrée, le principe de fonctionnement.

L'objectif de cette mesure est d'améliorer la sécurité des piétons aux abords de la mairie.



Épehy Autrefois: Le Riez : La motte féodale

Monsieur Franqueville a fait un véritable travail d'historien pour raconter l'histoire du village et notamment celle du château et de ses seigneurs entre le Xème et le XIIème siècle. Les passionnés l'ont lue sur le site Epehy Autrefois dans le chapitre « Origines du village » 2ème partie. Il écrit à un endroit : « Au XI^e siècle, Épehy apparaît donc comme le lieu d'un château ou d'une motte féodale gardant la frontière sur la Chaussée Brunehaut. » Mais où était ce château ? Il nous explique dans le chapitre R comme Riez ce qui est le plus probable. *(En voici des extraits ci-dessous.)*

J'ai tenté d'élucider ce que fut le quartier du "Riez", notamment en proposant de le considérer comme le lieu où fut édifié, puis détruit, le château ou plutôt la motte féodale du seigneur Sohier le Roux. Les lignes qui suivent voudraient tenter de mieux préciser les choses.

Commençons par examiner le dessin ci contre très parlant qui montre, à partir de fouilles archéologiques réalisées au sud-est de Boulogne-sur-Mer, ce qu'a pu être une motte féodale comme il y en eut beaucoup dans la région.

À l'intérieur du périmètre délimité par la palissade : le château (ou plutôt la tour) fortifié, l'église-chapelle et la basse-cour. Et si l'on suit la description de l'historien Georges Duby, il faut ajouter "une grande maison, un peu plus grande que celle des paysans" dans laquelle vivaient le seigneur et ses hommes entre leurs chevauchées. À l'extérieur : les maisons des paysans et leurs champs. Le long de la palissade, les chemins contournent l'ensemble fortifié et divergent vers les villages voisins.



À partir du modèle ci-dessus, il devient plus facile d'imaginer ce qu'a pu être la motte féodale d'Épehy et d'en interpréter les traces encore décelables de nos jours. Observons le secteur est d'Épehy avec cet extrait du cadastre.



Légende des rues et places :

1 : Rue de la Brasserie - 2 : Rue Raoul Trocmé (ex. Grande Rue) - 3 : Rue Louis Georges (Route d'Honnecourt) - 4 : Rue du Ronssoy - 5 : Rue des Archers - 6 : Rue Comin - 7 : Rue Neuve - 8 : Rue Sauvé - 9 : Rue Marceau Carpentier - 10 : Rue Hérouard - 11 : Rue des Marronniers - 12 : Rue du Corbeau - 13 : Rue du Riez - 14 : Place du Riez - 15 : Rue de Villers-Faucon - 16 : Rue Marie Vion

Ne voit-on pas le dessin ovale de l'ensemble de la fortification dont le réseau des rues a conservé à peu près la forme ? rue Hérouard, rue Comin, rue du Corbeau, rue du Riez, puis l'ovale est un peu déformé au sud-est, et l'on est tenté, au vu de la photo de Google et du plan cadastral, de le prolonger à mi-distance entre les rues de Villers-Faucon et du Riez.

Et cette curieuse limite rectiligne de propriétés, visible sur une bonne longueur juste au centre de l'ovale, ne fait-elle pas penser au chemin dessiné en haut de cette page au départ de la Tour ?

Et le monticule surmonté d'un calvaire à cet endroit ne serait-il pas un souvenir de la chapelle qui était sur cet emplacement ? Monsieur Saunier disait que, paraît-il, on pouvait entrer sous ce monticule et rejoindre le souterrain ?

Enfin où pouvait se trouver la porte ouverte dans la palissade ? La divergence des chemins au sud de l'ovale, l'un vers Villers-Faucon, l'autre vers Ste Emilie et Vermand, donne à penser qu'elle pouvait se situer à cet endroit.

Bien sûr, nous vous conseillons de lire le texte intégral sur le site « Epehy Autrefois » à la page R comme Riez

Peut-on relancer le jumelage avec Vidracco en Italie ?



Le village de Vidracco dans le Piémont

Dans le numéro 126 de ce Quoi de Neuf, vous avez pu lire qu'en octobre 1969, une délégation d'habitants d'Epehy et des villages alentours étaient allés à Vidracco dans la région de Turin pour officialiser le jumelage entre les deux communes. Un Comité de jumelage s'était constitué et des échanges ont pu avoir lieu pendant quelques années mais cela n'a pas perduré au-delà des années 70. Ce qui est bien dommage.

Toutefois Jean-Jacques Prévost a récemment pris contact avec le Maire actuel de Vidracco, monsieur Antonio Bernini,

qui a assuré qu'il souhaiterait relancer les échanges entre nos deux villages. Ne serait-ce pas une belle initiative ?

Seulement, qui serait prêt à reformer un Comité ? Pourrions-nous en cette année où nous verrons le centenaire de la salle des fêtes offerte par l'entreprise Cératto recevoir des habitants de Vidracco à Épehy ? Quelles sont les personnes qui accepteraient de les accueillir chez eux ?

N'hésitez pas à vous manifester.

Quoé qu't'in pinses Abdon?

- Ah Abdon, té s'ros prêt, ti à erchevoèr d'z'Italiens à t'mason pour erlinchi ch'jumelage ?

- Ben pourquoié pas, cha m'permettro d'connaîte d'eutes gins et in dit qu'y sont agréables !

- Ouais mais ti, té n'parles mi italien, c'mint qu'té f'ras pour leu causer ?

- Bah in dit qu'ches Italiens y parle'te békeup avec leu' mains, mi j'sais aussi ! Et pis j'ai lu qu'y n'a des mots qui ersimblent, par exemple : pour dire "boére", y dise'te "bere". Té voés, y suffit qu'té mettes tin peuche d'vint t'bouque et ch'est sûr qu'in put s'comprinde !

- Oh tous ches mots italiens, y n'ersianne'te point à nos mots à nous ?

- Oh békeup tout d'même : "dormir" = "dormire", "partir"="partire", "comprindre"="comprendre"... et, à chaque keup, té voés ch'geste qu'té doés foaire avu !

- Et té sûr, qu'in n'put jamvais s'berluser quind in nous dit quique cose in italien ?

- Ah si ! In m'a dit qu'pour dire "monter in voéture", y dise'te "salire in machina ». Là y n's'agirot point d'aller salir leu' machine, surtout qu'y paraît qu'eux y les



bichonnent leu' voétures !

- Ouais mettons qu'in puche s'comprinde mais croés-tu qu'à Épy in trouvera des gins pour ermonter un Comité d'Jumelage ?

- Bah, pour qui qu'té les prinds ches gins d'Épy ? A t'intindre, y n'a personne qui voudrot prinde des

responsabilités pourtint y n'a d'jà békeup d'associations dins no'village et y a d'jà du monde qui dirige, organise des tas d'trucs, y n'a mi d'raison qu'in n'in treuve point d'eutres ! Et pourquoié pas ti ?

- Ah non pas mi !

- Ah ti té comme ch'ti qui vut mette un bieu tableau sur un mur. Bon pour cha, y feut plinter un tchot cleu. Seulement té sais bien qu' si té l'tiens ch'tchot cleu, té risques d'taper sur tes doégts. Alors té n'vux point l't'nir, t'es juste prêt à prendre ch'martieu et taper fort sur ch'ti qui l'frot ou râler pass'que personne y n'vut l'foaire ! Heureusement tous ches gins y n'passe'te point leu temps à romionner, et critiquer comme ti, y in a qui agisse'te pour leu' village !

M.D.

Nouveaux horaires au bureau de poste

A partir du 23 avril, les jours d'ouverture et les horaires seront modifiés. En effet, le bureau sera fermé le lundi et le mercredi mais ouvert de 9 heures (et non plus 9 h 35) à 12 heures le mardi, le jeudi, le vendredi et aussi le samedi (ce qui permettra aux personnes travaillant dans la semaine de pouvoir s'y rendre).



Les prochaines manifestations	20 avril	Théâtre avec Epysert (20 h 30)	Ont participé à l'élaboration de ce journal: Fabrice et Coline Asquin - Nathalie Gallet - Bernadette Lacroix -Thierry Libbrecht - Jean-Michel Martin Responsables et Secrétaires de la publication : Michel Delaire et Aurélie Millot
	21 avril	Théâtre avec Epysert (15 h)	
	9 juin	Marche proposée par les parents d'élèves d'Epehy	
	15 juin	Loto « Tous unis pour les jeunes »	
	29 juin	Fête des écoles	
	14 juillet	Repas festif partagé. Attention, il est important de réserver	